



Procès-verbal du 27 novembre 2025; 19h00

Assemblée Générale Annuelle

Complexe Multisport - 85 rue Grignon

1. Ouverture de l'assemblée

RÉSOLUTION 2511 - 331 - Il est proposé par Louise Demers secondé par Robert Lafrenière de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19h00.

2. Mot de bienvenue du président

Marc Quevillon souhaite la bienvenue à tous. Il souligne qu'il y a beaucoup de membres présents et qu'il est content.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc Quevillon fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter au varia. On ajoute plusieurs points. Louise Demers explique que le varia restera ouvert.

RÉSOLUTION 2511 - 332 - Claude Talbot propose l'adoption de l'ordre du jour et Anne-Marie Schiavone seconde.

4. Vérification du quorum

Selon nos règlements généraux, les membres actifs présents à l'ouverture de l'assemblée générale forment le quorum. Les feuilles de présences est donc ajoutée à la suite du P-V. 48 membres sont présents incluant les membres du C.A.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 novembre 2024

RÉSOLUTION 2511 - 333 - Pierre Asselin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 novembre 2024. Richard Plante seconde.

6. Rapport annuel des activités

Louise Demers lit le rapport des activités passées au cours de l'année. Voir feuille jointe au procès-verbal. Tout le monde a mis la main à la pâte et c'est pourquoi il y a eu autant d'activités, drill, formation, etc. Avec du monde qui s'implique, on est capable d'en faire plus.

7. Mot du représentant de la ville de Saint-Eustache

Avant de donner la parole aux représentants de la ville, Marc Quevillon souligne leur apport important. Daphnée Grandmaison fait un petit résumé des débuts du Club jusqu'à aujourd'hui. Elle nous parle du partenariat avec la ville qui sera à renouveler en 2026. Vincent Perron nous parle ensuite. Il explique que c'est un travail d'équipe entre la ville et le C.A. qui est dynamique et engagé. Le nombre de membres présents à l'Assemblée générale représente bien le respect pour le travail accompli.

8. Dépôt et adoption des états financiers au 30 septembre 2025

Michel Allaire présente le rapport financier de l'année. On est en bonne posture financière.

RÉSOLUTION 2511 - 334 - Il est proposé par Sylvain Petitclerc et secondé par Norbert Lalande l'adoption des états financiers pour l'année 2025.

9. Dépôt du budget prévisionnel 2026

Michel Allaire explique le budget prévisionnel en spécifiant qu'il peut varier puisque c'est du prévisionnel. On ne sait pas quel montant on aura en subvention entre autres.

RÉSOLUTION 2511 - 335 - Il est proposé par Sylvie Breton et secondé par Danielle Lafrenière l'adoption du budget prévisionnel pour l'année 2026.

10. Entérinement des modifications des règlements généraux

Marc Quevillon a assisté à une formation offerte par la ville de Saint-Eustache à propos des Conseils d'administration et OBNL. Il a appris mardi que lorsqu'on touche directement aux fondements d'un C.A., par exemple, au nombre de membres en faisant partie, on doit faire entériner le tout en Assemblée Générale Extraordinaire. Celle-ci doit être convoquée au moins deux semaines à l'avance et pour que le changement soit accepté, il doit y avoir d'abord un quorum de 10% de membres présents et que la proposition soit acceptée par les deux tiers de l'assemblée. Comme nous n'étions pas au fait de cette exigence de la loi concernant les OBNL et que l'invitation de l'AGA avait déjà été envoyée, le C.A. actuel a décidé d'aller de l'avant avec l'Assemblée Générale telle que convoquée en ajoutant la proposition suivante et en nous assurant que nous respectons les critères de quorum et de pourcentage de vote sur la proposition.

PROPOSITION : Il est proposé d'ajouter un sixième membre au C.A. afin d'avoir une meilleure répartition des tâches et d'assurer un meilleur équilibre des postes en élection à chaque année.

48 Membres présents <—> 32 votes (requis) <—> le vote a lieu et est à l'unanimité

On va donc de l'avant avec l'entérinement des résolutions suivantes :

RÉSOLUTION 2511 - 325 - *Le conseil d'administration est composé de six (6) personnes élues lors de l'assemblée annuelle du Club.*

RÉSOLUTION 2511 - 326 - *Il est proposé d'amender le point 4.2 qui se lirait comme suit : La durée du mandat des administrateurs est de deux (2) ans. Ils sont élus selon un système alternatif. Le trésorier, le vice-président et le directeur sont élus les années impaires. Le président, le secrétaire et le directeur aux tournois sont élus les années paires.*

RÉSOLUTION 2511 - 327 - *Il est proposé d'amender le point 4.5 par : Les administrateurs du Club sont : le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier, le directeur et le directeur aux tournois.*

RÉSOLUTION 2511 - 328 - *Il est proposé d'amender le point 4.6 e) par le directeur aux tournois; > Les administrateurs du Club sont ... le directeur aux tournois. Et de lui retirer la tâche suivante : > il s'occupe de répondre, d'informer et d'aider les membres concernant les assurances de la Fédération Québécoise de pickleball.*

RÉSOLUTION 2511 - 329 - *Il est proposé d'amender le point 4.6 f) par : Le directeur. > il s'occupe de répondre, d'informer et d'aider les membres concernant les assurances de la Fédération Québécoise de pickleball.*

> Il exerce toutes les autres tâches et fonctions qui peuvent lui être confiées par le conseil d'administration.

RÉSOLUTION 2511 - 336 - *La modification aux règlements généraux est proposée par Louise Demers, secondée par Céline Vincent et entérinée par l'Assemblée générale.*

11. Élections

a) Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

RÉSOLUTION 2511 - 337 - *Il est proposé par Marc Quevillon de nommer Vincent Perron comme président d'élection. Il propose aussi Daphnée Grandmaison et Ginette Girard comme scrutateurs. La proposition est secondée par Martine Monette.*

b) Élection d'un (e) vice-président (ente)

Céline Vincent propose Édith Roy. Pierre Asselin seconde. Édith accepte.

c) Élection d'un (e) trésorier (ère)

Michel Allaire accepte de demeurer en poste.

d) Élection d'un (e) directeur (trice) aux tournois

Vincent Perron demande à Danielle Bergeron si elle souhaite rester en poste. Danielle refuse. Nancy Vaillancourt propose Stéphane Duguay. Martine Monette seconde. Stéphane accepte.

e) Élection d'un (e) directeur (trice)

Hugues Lessard propose Sylvie Breton. Louise Demers seconde. Sylvie accepte.

f) Annonce du nouveau conseil d'administration; Édith Roy au poste de vice-présidente; Michel Allaire au poste de trésorier; Stéphane Duguay au poste de directeur aux tournois et Sylvie Breton au poste de directrice.

RÉSOLUTION 2511 - 338 – Il est proposé par Norbert Lalande la fermeture de la période d'élection. La proposition est secondée par Ginette Girard.

12. Objectifs généraux du Club pour 2026

Louise Demers présente les objectifs et moyens proposés pour les atteindre. Voir le document joint au procès-verbal.

13. Questions et suggestions des membres

Période de jour (le CMS) : Sylvain Pichette souhaiterait que les résidents aient le choix en premier, avant les non-résidents. Marc Quevillon explique que pour l'équilibre entre les gens, les non-résidents doivent être traités de la même manière que les résidents. Ils paient leur cotisation comme tous; 55\$, mais paient aussi des frais d'infrastructure; 154.30\$ en plus de payer pour la carte non-citoyen; 86.29\$, ce qui correspond à environ 296\$. Le C.A. ne souhaite pas faire un Club à deux vitesses. Les résidents et non-résidents doivent être traités sur le même pied d'égalité. Frank Laliberté nous explique que 15% de son compte de taxe va pour les loisirs et qu'il paie davantage que le montant demandé par la ville. Marc lui demande s'il a une proposition à faire pour régler cette situation. Frank propose une inscription comme Pickleball en ligne tout en comprenant que ce serait difficile à appliquer puisque, contrairement aux périodes de jeu dans les écoles, nous payons pour jouer au CMS. Yves Beauchemin propose qu'on fasse un pool et que le choix se fasse au hasard plutôt que par ancienneté. Nous étudierons ces possibilités en C.A. Marc a demandé à ceux qui questionnent le processus d'admissibilité au CMS de nous revenir avec des propositions écrites sur une meilleure façon de procéder selon eux et qu'il leur fera un suivi.

Commanditaires : Lenya Vidal demande s'il serait possible d'avoir des commandites pour des chandails ou pour des réparations (ex : le plancher au CMS), etc. Michel Allaire nous indique qu'on pourrait avoir des enjeux au niveau fiscal. De plus, au C.A. on préfère remettre aux membres, le plus équitablement possible, lorsqu'on a des subventions et surplus.

14. Varia :

a) Plancher au CMS; Robert Lafrenière demande s'il y a un projet à venir pour agrandir le gymnase du CMS ou un projet de rénovation pour le plancher. Vincent Perron nous explique que la situation est connue. Il nous explique qu'en 2030, il pourrait y avoir du nouveau. Et il ajoute qu'il va encore questionner pour d'autres réparations pour le plancher. Michel Allaire questionne Vincent à savoir s'il y aurait possibilité d'utiliser l'autre partie du gymnase. Ce à quoi Vincent répond qu'il est loué (entente avec école pour sport étude).

b) RCR et Défibrillateur; Maurice Beauchamp aurait aimé offrir la formation. Il s'est informé et malheureusement, il ne pourrait pas la faire. Le C.A. explique que 5 personnes pourraient participer à cette formation. Serge Pépin demande s'il y a plus de 5 personnes qui veulent suivre le cours, est-ce qu'elles pourraient le faire en payant leur part. À suivre. Yves Beauchemin propose que les joueurs qui sont cardiaques avisent aussi sans pour autant les obliger à le faire. À suivre. Vincent Perron nous explique que c'est inscrit pour les défibrillateurs. Il n'a pas de date. Les surveillants ont la formation.

c) Nouvelle ligue pour l'été; Richard Plante nous explique que l'idée vient de Solange Martineau qui souhaiterait former une ligue de jour pour l'été. Il souhaite faire un sondage au printemps. Cette ligue s'adresserait à ceux et celles qui sont en congé l'été ou à la retraite. Hugues Lessard et lui voudraient essayer de donner l'opportunité aussi aux inter-récratifs de pouvoir s'organiser pour une ligue aussi. On retient l'idée. L'enjeu sera d'avoir des terrains disponibles pour le Club.

d) Carte de citoyen; Lorsqu'un joueur déménage est-ce que la carte citoyen demeure en vigueur? La carte doit être renouvelée à chaque année à la ville.

e) Nombre de membres; Richard Guay demande s'il reste du monde sur la liste d'attente. Marc Quevillon explique qu'il n'y a plus de liste d'attente. Des critères minimums ont été ajoutés à l'inscription sur Sport Plus et sur le site web du Club qui a été amélioré. Merci à Martine Monette et à Rémi Clermont. Toutes les informations concernant les inscriptions y ont été ajoutées.

f) Changement de procédures pour admission au CMS; Raymond Barry demande s'il serait possible d'augmenter les plages horaires de jour. Vincent Perron et Daphnée Grandmaison vont étudier cela et nous revenir. Claude Lapierre demande s'ils pourraient aussi vérifier pour des plages en soirée, ce qui est plus difficile selon Vincent.

g) Mot de reconnaissance; Réjean Martin tient à souligner l'importance de remercier les membres qui ont donné de leur temps pour la formation, la recherche de remplaçants, les évaluations, etc.

h) Local de rangement à ESP; Hugues Lessard s'informe à savoir si le matériel qui a été ajouté (grands matelas roulés) qui prennent beaucoup d'espace dans le local de rangement à ESP et qui bloque en partie l'accès à notre matériel pour le pickleball. Il craint aussi que des filets soient brisés à cause du manque d'espace et de d'autres matériel occupant beaucoup de place. Daphnée Grandmaison est très au fait de la problématique de matériel dans le local. Elle a commencé des pourparlers avec l'école. À suivre. Petite information supplémentaire; les 10 filets ont été placés dans le chariot de pickleball. On s'inquiète pour le surpoids occasionné sur les roues du chariot.

i) Tirage d'un prix de présence; Marc Quevillon a été approché par une nouvelle compagnie appelée « PBall ». Elle lui a remis un certificat cadeau de 25\$. Elle fera partie de nos commanditaires et sera ajoutée sur notre site web. On procède au tirage du dit certificat et la gagnante est Sylvie Lévesque.

15. Fermeture de l'assemblée

RÉSOLUTION 2511 - 339 - Marc Quevillon propose la levée de l'assemblée à 21h08. Secondé par Louise Demers.

Louise Demers

Secrétaire du Club de pickleball Saint-Eustache

CLUB DE PICKLEBALL SAINT-EUSTACHE



Liste de présences; 48 personnes

Robert Lafrenière	Danielle Lafrenière	Martine Monette
Louise Demers	Michel Allaire	Danielle Bergeron
Claude Lapierre	Marc Quevillon	Ginette Girard
Richard Gaulin	Lenia Vidal	Pierre Asselin
Ernest Normand	Richard Guay	Donald Leblanc
Hélène Cardinal	Lise Pelletier	Sylvain Petitclerc
Sylvain Pichette	Richard Plante	Réjean Nadon
Edith Roy	Céline Vincent	Hugues Lessard
Réjean Martin	Sylvie Piché	Renée Lanthier
Lucie Cardinal-Lalande	Norbert Lalande	Claude Talbot
Serge Pépin	Jean Desforges	Donald Leblanc
Raymond Barry	Daniel Métayer	Yves Beauchemin
Gilbert Keighan	François Lachapelle	Anne-Marie Schiavone
Maurice Beauchamps	Louise Demers	Manon Dubé
Sylvie Lévesque	François Tremblay	Alain Bouchard
Nancy Vaillancourt	Stéphane Duguay	Gilles Charbonneau

Les réalisations du Club en 2025

- Augmentation du nombre des membres de 180 à 225.
- Dû à l'occupation des terrains intérieurs, la ville nous trouve encore plus de périodes de jeux dans les différentes écoles ainsi qu'au CMS.
- Proposer des drills de jeu pour que tous les joueurs soient classés inter-récréatif et plus haut (faire avancer les apprentis)
- Continuité du modèle de ligue plus inclusif
- Achat et installation de nouveaux supports à raquettes fixes par la ville pour Chénier et Jardin des Patriotes.
- 60 joueurs participent à notre Méli-Mélo annuel qui est un succès.
- Organisation d'un souper social pour le Club qui fut encore un grand succès avec 79 personnes présentes.
- Participation à des ligues compétitives (Action Pickleball) et intermédiaires (Intercité).
- Encore une belle participation de notre Club à des tournois de niveaux variés.
- Tournoi R.L. avec la participation de 102 dans tous les niveaux de jeux en permettant de créer des pools par niveau
- Construction de 6 nouveaux terrains extérieurs au Jardin des Patriotes tout près de l'École secondaire des Patriotes.
- Inauguration des nouveaux terrains avec activités et initiations offertes par le Club pour les citoyens.
- Mise à jour du site web du Club
- Changement de fournisseur officielle du club : Raquetteville Saint-Eustache
- Création de sous-comités; formation, initiations, évaluations, ligue et souper du Club
- 90 initiations ont été faites au cours de l'année et 39 évaluations
- Développement d'entraîneurs pour le Club
- Modification du processus d'inscription sur 3 périodes (et ajout sur notre site WEB) pour éliminer la liste d'attente et pour favoriser l'inscription des résidents

Constatations

- À la suite de l'ouverture des 8 terrains permanents en 2023, et des 6 terrains permanents à l'été 2025, on constate que la popularité du pickleball dans la population de Saint-Eustache et d'ailleurs, continue d'augmenter de façon exponentielle. On reçoit des demandes d'adhésion à toutes les semaines.
- Avec l'augmentation du nombre de membres, on constate qu'il est toujours important de développer le pickleball, mais que le Club doit prioriser les membres qui savent jouer et leur offrir des périodes de jeu à l'année.
- Avec la formation offerte hebdomadairement, nos membres ont augmenté leur aptitude de jeu. Il est donc important de leur offrir des périodes et des activités pour qu'ils continuent de se développer et de s'amuser.

Les besoins

- Offrir la possibilité aux joueurs de continuer la formation.
- Continuer de favoriser la création des sous-comités pour que le C.A. puisse avoir de l'aide pour les grandes organisations en leur assurant un soutien.
- Favoriser l'ajout de périodes de jeux de jour et de soir de semaine.

Les réalisations visées en 2026

OBJECTIFS

- 1- Continuer de promouvoir et de favoriser l'aspect social du Club (esprit de camaraderie, d'entraide, de bénévolat, de plaisirs, etc.).
- 2- S'assurer de garder nos joueurs (débutants, intermédiaires et avancés) en leur offrant des activités à leur niveau.
- 3- Atteindre 250 membres en 2026 en ajustant les critères pour l'inscription pour favoriser l'accès aux résidents et de cette manière, réduire progressivement les non-résidents dans le Club.
- 4- Poursuivre la formation par niveau.
- 5- Améliorer le volet sécurité (port de lunette de sécurité et vidéos de réchauffement et d'étirement pour éviter les blessures ainsi que des formations RCR).

ACTIVITÉS MISES EN PLACE POUR L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

- Procéder à l'évaluation de nos joueurs en continu.
- Favoriser des périodes de jeux pour chaque niveau.
- Favoriser des périodes de jeux de jour comme de soir.
- Continuer de favoriser des thématiques par catégorie.
- Offrir des périodes de drill et de formation pour chaque niveau.
- Continuer de faire partie de la ligue « Action pickleball » pour les avancés et Intercités pour les intermédiaires.
- Augmenter le bassin de joueurs résidents.
- Organiser un party de groupe au printemps.
- Organiser le tournoi annuel à la fin de l'été et un tournoi méli-mélo quelque part au cours du printemps.
- Augmenter le nombre de membres au C.A. en passant de 5 à 6 pour alléger la tâche de chacun.
- Continuer d'organiser des sous-comités pour prendre en charge certaines activités du Club.